

PRVI DEO

Un film de Florence Lazar et Raphaël Grisey,
Production Raphaël Grisey / Florence Lazar / Le Fresnoy, Studio
National des Arts Contemporains

Vidéo 85 minutes, DV 4/3, dolby stereo
Lieux de tournage : Croatie - Vukovar ; Serbie - Belgrade
Images, prise de son et montage : Florence Lazar et Raphaël
Grisey

Réalisé avec le soutien du CNAP / allocation de recherche et
de séjour à l'étranger et le concours de la Mairie de Paris /
Département de l'Art dans la Ville.

Résumé

Le film s'est construit dans l'actualité d'un procès à
Belgrade, premier du genre en Serbie à accuser de crime de
guerre des Serbes pour leur participation au massacre d'Ovcara
près de Vukovar en 1991, premier grand massacre des guerres
yougoslaves des années 90.

Dans un hôtel belgradois, les familles des victimes croates
évoquent leurs observations du procès, racontent les
événements et discutent de leur situation.

À Vukovar, dans une voiture roulant de nuit dans la ville, une
voix parle de traces invisibles. Dans le tribunal, les
familles et des avocats parlent de pièces à conviction et des
enjeux du procès. Deux scènes dans la salle des disparus à
Zagreb et sur le lieu du crime concrétisent l'événement passé.

**Le contexte : du premier état yougoslave à la bataille de
Vukovar**

Un premier Etat yougoslave s'est constitué à l'issue de la première guerre mondiale par la réunion dans un seul ensemble de plusieurs peuples slaves du sud (yougoslaves), qui avaient traversé des histoires particulières liées à leur appartenance à des sphères culturelles, religieuses et politiques différentes ; l'empire austro-hongrois pour les Croates et les Slovènes, en très grande majorité catholiques, rejoints à la fin du 19^e siècle par les habitants de la Bosnie-Herzégovine, catholiques, orthodoxes et musulmans,

-l'Empire Ottoman pour les Serbes orthodoxes, qui s'étaient affranchis de la tutelle ottomane au cours du 19^e siècle, les Monténégrins également orthodoxes jouissant depuis plus longtemps d'une quasi indépendance.

Les guerres balkaniques de 1912-1913 avaient permis à la Serbie de s'élargir en s'annexant des territoires jusqu'alors sous domination turque : la Macédoine peuplée d'orthodoxes et de musulmans et le Kosovo, de Serbes et d'Albanais, ceux-ci déjà les plus nombreux et majoritairement musulmans. Le pays comptait par ailleurs de nombreuses autres minorités nationales, le plus souvent non slaves (les Hongrois en Vojvodine).

Cette première Yougoslavie a été marquée par de très vives tensions nationales et religieuses, surtout entre Croates et Serbes. Ces derniers étant accusés d'avoir installé leur hégémonie en instaurant un système centralisé ignorant la diversité du pays, sous la férule d'une monarchie recourant à des mesures autoritaires quasi dictatoriales, surtout après l'assassinat en 1928 en plein Parlement, du leader de l'opposition croate. Cet événement provoqua l'exacerbation des conflits et le développement d'un mouvement terroriste en Croatie relié à celui existant déjà en Macédoine, avec pour résultat l'attentat meurtrier à Marseille en 1934, contre le roi Alexandre de Serbie.

La deuxième guerre mondiale, avec l'invasion allemande de la Yougoslavie en avril 1941, fut le théâtre de plusieurs conflits entremêlés. Le premier, contre les envahisseurs étrangers, (allemands, italiens, bulgares), mais aussi entre nationalistes yougoslaves (Croates et Serbes), et enfin à l'intérieur de chacun des peuples, entre les nationalistes et les communistes. Les communistes qui avaient pris sous la direction de Tito la tête de la résistance armée contre les Allemands, luttaient pour l'instauration d'une nouvelle Yougoslavie communiste et fédérale, prônant l'égalité de tous les peuples et minorités la constituant.

Cette configuration vit notamment de violents affrontements entre oustachis dirigés par Ante Pavelic, mis en place en Croatie par les Allemands qui se livrèrent à des massacres contre les Serbes et les Juifs, et adversaires de toutes obédiences et nationalités, communistes ou royalistes (tchetniks).

Des affrontements eurent lieu aussi entre partisans de Tito et nationalistes (croates, serbes ou autres), accusés de collaboration avec les ennemis fascistes et nazis. Les Bosniaques musulmans se

trouvèrent partagés entre les divers camps, subissant lourdement des massacres de la part des tchetniks serbes.

Les chiffres des pertes yougoslaves varient selon les auteurs. La violence de la répression allemande contre la résistance armée, qui fût probablement la plus forte d'Europe comme les affrontements dévastateurs entre les différents camps yougoslaves, abouti à des destructions humaines et matérielles parmi les plus considérables en Europe.

La victoire des alliés fut aussi celle des communistes de Tito, qui se trouvaient en position de force à l'issue du conflit. A l'époque, disciples orthodoxes de Staline, ils empruntèrent la voie commune des partis communistes d'Europe orientale. Ils s'approprièrent très vite la totalité du pouvoir politique et économique, prenant même des positions déterminantes dans le mouvement communiste international.

La volonté d'autonomie des dirigeants yougoslaves, unique parmi les satellites de l'URSS, se heurta vite à la prétention de Staline de contrôler tous les pays du bloc soviétique et aboutit, en 1948, à l'exclusion du parti yougoslave du Kominform (Union des Partis Communistes des pays de l'est et des partis français et italien) et à sa mise au ban du communisme international.

Mise en péril par son isolement, la Yougoslavie releva le gant en se rapprochant des pays occidentaux. La Yougoslavie participa activement à la création d'un bloc « des pays non alignés » et tenta de réviser la théorie et la pratiques des pays dits « socialistes », principalement à partir de la notion d' « autogestion », alliage flou d'économie de marché et de propriété sociale.

Après une première période difficile, faite de fortunes diverses, l'expérience permit le développement économique et social du pays. Un prestige international lui fût reconnu, notamment après les excuses faites par le dirigeant soviétique Krouchtchev en 1955 et un assouplissement du régime intérieur du pays - dû d'avantage au domaine culturel qu'à celui des libertés publiques, étroitement contrôlées par le pouvoir. L'ouverture sur le monde, imposée par des raisons économiques, joua un grand rôle dans cette évolution qui donna au pays et au régime une image très particulière et flatteuse, en comparaison avec les pays dits « socialistes ».

Une double crise, intervenue au début des années 1970, vint ternir cette image. En Croatie, une critique de la politique centralisatrice de Belgrade, soutenue d'abord par la direction du parti communiste croate s'étendit à de larges secteurs de la république en prenant un tour nettement nationaliste. Tito décida de la briser et reprit en main le parti communiste de Croatie. Il s'ensuivit une forte répression et la mise au pas de la contestation.

En Serbie, la direction communiste locale entreprenait de son côté une série de réformes pour moderniser et démocratiser le système.

Cette tentative se heurta également à la résistance de Tito qui n'entendait pas mettre en cause l'autorité centrale du parti communiste et limogea l'équipe réformatrice de Belgrade, accusée de « libéralisme ».

Le début des années 1970 connut ainsi l'échec de deux tentatives d'engager le système dans un processus de réformes démocratiques. Une nouvelle constitution donna bien, en 1974, une plus grande autonomie aux 6 républiques de la Fédération, (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Slovénie, Serbie et au sein de celle-ci, aux provinces du Kosovo et de Vojvodine). Le grippage de la machine économique dans le contexte de la crise économique mondiale et le manque de démocratie dans le domaine politique engendrèrent une situation de régression économique et un climat délétère où le renforcement des bureaucraties locales se conjuga avec une montée générale des ressentiments. Cette situation s'exacerba après la mort de Tito en 1980 et priva le système de son ciment et de sa référence.

Ces ressentiments se cristallisèrent notamment en Serbie et plus particulièrement au sein de ses « élites » intellectuelles, par la résurgence de thèmes identitaires que l'on avait pu croire, à tort, effacés. La question du Kosovo en fut la pièce principale.

Centre du royaume serbe au moyen âge, rattaché à la Serbie en 1913 avec l'accord des grandes puissances, la province jouait un rôle mythique dans la conscience nationale serbe tout en ignorant les aspirations nationales des Albanais, majoritaires, qui n'avaient jamais accepté leur mise sous tutelle. En accordant à la province un droit quasi égal à celui des républiques, la constitution de 1974 alimentait l'hostilité du nationalisme serbe que la férule de Tito avait refoulé, mais non éteint.

La situation amoindrie des Serbes dans la Fédération, les menaces de « génocide » qui pesaient sur eux au Kosovo, en Croatie et en Bosnie, devinrent les thèmes récurrents des plaintes serbes, renforcées par les revendications réaffirmées des Albanais du Kosovo pour leur droit à une République au même titre que les peuples slaves de la Fédération.

Les luttes pour le pouvoir au sein de la Ligue des Communistes de Serbie interférèrent alors avec la montée de la pression nationaliste serbe, principalement portée par l'intelligentsia de Belgrade. Slobodan Milosevic, poussé vers les sommets de l'appareil communiste serbe par son protecteur, le président de la Ligue communiste de Serbie, se retourna contre celui-ci pour prendre le pouvoir et comprit vite quel profit il pouvait tirer des peurs et des frustrations serbes après un voyage au Kosovo préparé à cette fin.

Les années 1987, 1988 et 1989 furent le théâtre de manifestations de masse, rassemblant des foules considérables dans toute la Serbie portant aux nues le nouvel homme providentiel, fait d'appels à la guerre, afin de faire triompher la conception serbe de la Yougoslavie. Cette vague de fond, très organisée, ne pouvait qu'inquiéter les autres républiques yougoslaves qui n'entendaient pas tomber sous la coupe de la Serbie.

La première à manifester clairement son opposition fut la Slovénie.

Cette république, la plus occidentale et la plus prospère de la Fédération, voyait son avenir du côté de l'Europe. Entre l'Union Européenne et une Yougoslavie dominée par le nationalisme communiste serbe, le choix slovène était clair, d'autant plus que Milosevic avait manifesté sa résolution par la suppression de l'autonomie du Kosovo.

La Croatie était habitée par une importante minorité serbe (12% de la population). Elle se réveilla de son apathie par l'action de son parti communiste en voie de rénovation et une force nationaliste montante. Les autres républiques tentaient la conciliation.

Après la rupture de la Ligue des Communistes de Yougoslavie de janvier 1990, qui marquait le refus des Slovènes et des Croates de se laisser enfermer dans une Yougoslavie dirigée par Milosevic, seule une confédération yougoslave rénovée était encore possible, surtout après le succès aux élections libres, tenues en 1990 en Slovénie et en Croatie, par les partis nationalistes. Mais les négociations menées par les représentants des républiques échouèrent et l'Union européenne refusa de jeter, à temps, son poids dans la balance en faveur de cette option qui aurait évité le conflit armé.

Le choix de l'indépendance avait été fait en Slovénie et en Croatie, par voie de référendums largement positifs.

Après une semaine d'affrontements en Slovénie, l'armée se retira du pays en juillet 1991.

Des incidents, parfois meurtriers, avaient éclaté en Croatie, dans des régions peuplées de serbes dès le mois de mars 1991. Les souvenirs des atrocités oustachis, alimentés par les erreurs et les outrances des nationalistes croates de Tudjman, tournèrent l'opposition des Serbes en rébellion armée soutenue par Belgrade.

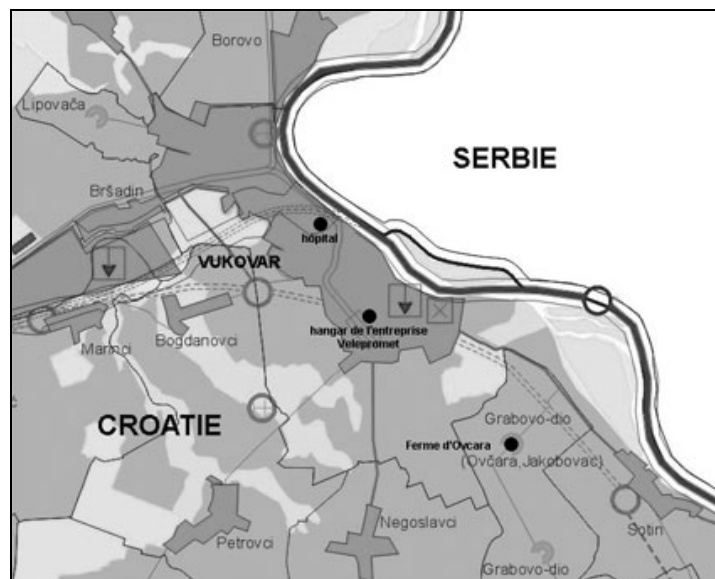
La Krajina, enclave à majorité serbe en Croatie, fut vite et violemment épurée de sa minorité croate. Les affrontements offrirent le prétexte attendu de Belgrade pour faire intervenir l'armée encore « fédérale » dans le reste de la Croatie et notamment en Slavonie, limitrophe de la Serbie. Elle agit en fait en coordination étroite avec les milices parallèles serbes locales ou venues de Serbie.

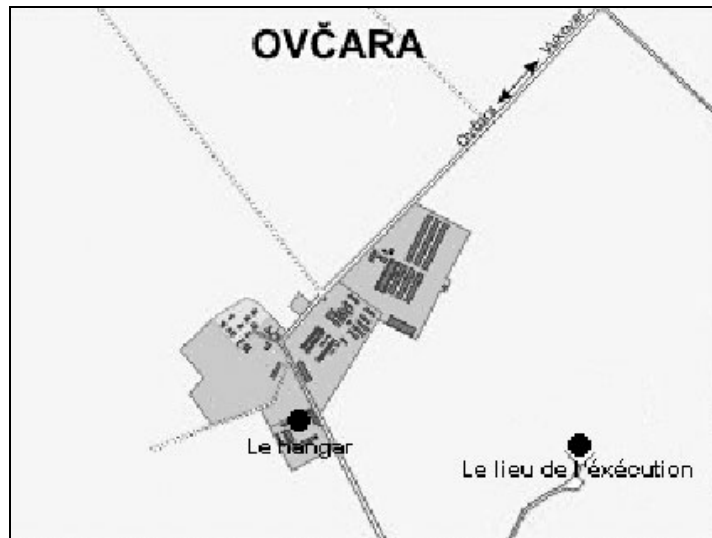
C'est ainsi que commença le 26 août 1991 la bataille de Vukovar, ville de 40.000 habitants peuplée d'un tiers de croates, d'un tiers de serbes et d'un tiers d'autres nationalités. Elle fut détruite par l'armée fédérale yougoslave et ses supplétifs après un siège qui s'acheva le 17 novembre, épisode majeur de la première phase des guerres yougoslaves, qui en connurent bien d'autres, tout aussi meurtrières.

Le crime de guerre d'Ovcara, l'hôpital de Vukovar

En Novembre 1991, après trois mois de siège et de bombardement sans interruption, l'armée fédérale yougoslave, la force armée serbe composée de soldats réguliers et de volontaires, accompagnée des milices de la Force Territoriale et de groupes paramilitaires (groupes d'Arkan et de Seselj) entrent dans la ville de Vukovar. C'est à partir de ce moment que sont commis la plupart des exactions. Les défenseurs de la ville (les croates) se rendent dès le 18 novembre, un grand nombre d'habitants rejoignent l'hôpital

afin d'être évacué. La Croix Rouge Internationale et les observateurs internationaux venu superviser l'évacuation des civils et des blessés de l'hôpital sont bloqués à l'entrée de la ville. Le 20 novembre, le commandant Sljivancanin et ses hommes trient les civils et les blessés de l'hôpital et en extraient ceux qui sont considérés comme des prisonniers de guerre, des « oustachis » endurcis.





300 prisonniers transitent en bus vers la caserne militaire et les hangars de l'entreprise Velepromet. Là, des membres de la Défense Territoriale et des volontaire profèrent des menaces, torturent et commettent des exécutions sommaires à l'encontre des prisonniers. Alors que les autres « prisonniers de guerre » sont emmenés à la prison de Mitrovica en Serbie, les 300 prisonniers sont emmenés dans un hangar agricole à Ovčara à quelques kilomètres où ils sont tabassés puis exécutés dans une fosse préalablement creusée dans un champs non loin de la ferme. En 1993, on exhume un charnier de 264 corps. Le TPIY nouvellement créé inculpe alors trois hauts responsables militaires, Slijivancanin (chef de bataillon dans l'armée fédérale yougoslave et officier chargé de la sécurité pour la première brigade motorisée de la Garde), Mrksic (colonel de l'armée fédérale yougoslave) et Radic (capitaine de l'armée fédérale yougoslave) dont le procès n'a effectivement commencé que fin 2005. En 2002 naît la cour spéciale pour crime de guerre à Belgrade, 18 exécutants de l'affaire Ovčara sont inculpés pour crimes de guerre, mauvais traitements, tortures et assassinats à l'encontre de 190 prisonniers de guerre. Deux d'entre eux, Miroljub Vujovic et Stanko Vujanovic sont accusés d'avoir dirigé les opérations. Le procès a commencé en 2004 et s'est achevé fin 2005. Ce fut le premier du genre en Serbie. Les inculpés étaient pour la plupart des habitants de Vukovar et des membres de la Force Territoriale, milice serbe localement recrutée sous les ordres de l'armée fédérale yougoslave. Ce procès a eu une valeur de test pour le travail de la justice en Serbie, ce fut aussi un test quant à l'indépendance possible des procureurs et quant à la coopération avec la police et l'armée (corps qui n'ont pas été réformés depuis les guerres). La défense tout comme l'accusation a souligné lors du procès la responsabilité de l'armée fédérale yougoslave dans le massacre, chose qui n'était pas indiquée dans l'acte d'accusation.

Le massacre d'Ovčara fût le premier crime de guerre de cette ampleur dans les guerres yougoslaves des années 90. Alors que paradoxalement l'armée serbe venaient défendre les populations serbes de Croatie, c'est bien une guerre d'agression et la concrétisation de l'idée de

la grande Serbie qui se réalisa. C'est là où furent expérimentées les méthodes de l'épuration ethnique qui seront utilisées systématiquement dès l'année suivante en Bosnie.

Pour le procès, Natasa Kandic directrice du Fond pour le Droit Humanitaire à Belgrade et partie civile au procès, a créé les conditions pour qu'un groupe de famille de victimes, membres de l'association des Mères de Vukovar (Vukovarske Majke), puissent venir suivre le procès.

Les familles veulent connaître la vérité sur les événements et espèrent que durant le procès seront révélées de nouvelles informations sur l'emplacement de charniers.

Parmi les membres des familles, un certain nombre n'ont pas encore retrouvé et identifié le corps de leur proche.

Le massacre d'Ovcara ne constitue qu'un segment des exactions et des crimes de guerres commis à la chute de Vukovar.

La cour spéciale de crimes de guerre serbe et le contexte à Belgrade

Un tribunal pénal spécial serbe s'est constitué en 2002 pour juger les assassins de Djindjic (Premier Ministre assassiné en 2002) qui accepta de collaborer avec les instances du TPIY pour emmener Milosevic à La Haye. C'est dans ce même tribunal que, récemment, 18 miliciens de la Défense Territoriale ayant pris part à des exactions commises à Ovcara (Croatie) en 1991 ont été inculpés de crimes de guerre à l'encontre de 190 prisonniers de guerre. Leur procès a commencé fin 2004. Des criminels de guerre ont déjà été jugés par un tribunal national à Sarajevo (Bosnie), ainsi qu'en Croatie, mais c'est la première fois que des criminels de guerre serbes sont jugés en Serbie.

Les intentions

Au départ l'axe de recherche du film portait sur une idée de l'anthropologue Stéphanie Mahieu, sur la comparaison du système et du fonctionnement de deux juridictions, celle du tribunal International pour l'Ex-Yougoslavie à La Haye et celle de la cour nationale spéciale serbe, nouvellement créée, qui allaient s'intéresser au même événement, le massacre d'Ovcara, près de Vukovar. Dans la première seraient jugés les hauts responsables, trois haut gradés de l'armée fédérale Yougoslave (JNA), dans la seconde, les exécutants membres ou responsables de milices (la Force Territoriale). Nous avons décidé de porter notre attention sur le procès à Belgrade.

Ce procès, premier du genre en Serbie, met en accusation 18 membres de la défense territoriale serbe pour leur participation au massacre d'Ovcara près de Vukovar en Croatie en novembre 1991.

Notre questionnement initial a été large: La judiciarisation des crimes de guerre est-elle un passage obligé vers la réconciliation? Au nom de qui la justice est-elle rendue? Peut-on faire l'économie d'un travail de mémoire? Comment établir le degré de responsabilité des responsables politiques et militaires? Comment s'est effectué le passage à la violence?

Le tribunal accepte comme pièces à conviction des témoignages, des preuves matérielles (cadavres et charniers), mais aussi des articles de presse, des ouvrages divers, des comptes-rendus militaires et civils. Quel sera le statut de ces preuves hors du cadre du tribunal? Les gens vont-ils se réapproprier ces récits et ces témoignages?

Ces axes nous ont permis d'aborder la question de l'existence d'un conflit d'interprétations non pas quant aux faits eux-mêmes, mais quant au sens qui leur est donné. Qu'est-ce qui fonde les différents récits sur les événements? L'exigence de vérité, de réparation, une idéologie nationaliste, le travail de deuil?

Le tournage du film s'est construit dans l'actualité d'un procès à Belgrade, en Serbie, de mars 2004 à novembre 2006. Pendant près de deux ans, nous nous sommes rendus huit fois à Belgrade à Vukovar. À Belgrade nous avons suivi sporadiquement le procès que nous ne pouvions pas filmer pour y rencontrer les protagonistes. Nous nous sommes intéressés à un groupe qui venait régulièrement au procès et qui avait été touché directement par le massacre, par la perte d'un ou de plusieurs de leurs proches. Nous avons accumulé près de 80 heures de rushes.

L'objet du film n'est pas de rendre compte directement du déroulement du procès mais de le donner à voir comme un instrument de remémoration et comme un processus lent d'établissement des faits. Vukovar et Belgrade sont deux lieux où la réalité et la représentation de la guerre ont été différentes, incompatibles et restent non réconciliées.

Le montage du film articule plusieurs registres de parole, et particulièrement celles des familles des victimes présentes au procès. Tout d'abord le film est parcouru par une voix solitaire. À Vukovar, dans l'espace intime d'une voiture roulant de nuit à travers la ville natale, la voix hors-champs de la conductrice nous montre des traces invisibles au premier regard dans le paysage. Seule la voix de la conductrice porte l'imaginaire et le réel de cette guerre. C'est à cet endroit que se construit peu à peu la structure du film, un film qui

nous parle de fragments d'événements et de corps. Dans ces scènes, on parcourt une ville où s'est déroulée la guerre. La conductrice n'est vue qu'à travers un rétroviseur. Ces scènes commencent et ponctuent le film et évoquent l'invisible, le siège de Vukovar dans le quotidien nocturne de la ville.

Ensuite, dans ce qui forme le premier temps du film, les familles des victimes qui suivent le procès prennent la parole collectivement. Ce groupe de familles de victimes sont les témoins indirects du massacre et les témoins directs du siège de la ville de Vukovar. Le procès qu'ils suivent régulièrement constitue pour eux un moyen de chercher des indices qui leur permettraient de retrouver les corps de leurs proches. C'est dans le contexte du procès que se construisent des cadres d'émergence de la parole où le rapport de chacun à ce qui lui reste peut de nouveau être convoqué. La caméra a recueilli lors de discussions les errements de la parole, les tentatives de rassembler des éléments pour fournir des preuves, l'évocation collective des parcours possibles de leurs proches et leurs ultimes faits et gestes, l'évocation du passage à la violence et des prémisses du massacre. Ces souvenirs de 1991, ces observations et ces remarques sur le déroulement du procès ont été filmées dans des chambres et le hall d'un hôtel belgradois, lieu impersonnel. Belgrade semble hostile et inquiétant pour la plupart des familles qui ne sont pas revenu ici depuis l'avant-guerre.

Dans un deuxième temps, le procès et son contexte belgradois est plus présent. Dans les couloirs d'audience du procès, des groupes se forment et s'observent, les familles parlent des pièces à conviction avec les avocats. Une liste rédigée par un des commanditaires du crime circule de main en main parmi les familles pour essayer d'y retrouver le nom de ses proches, une vidéo montrée par la défense est analysée et critiquée par la secrétaire de l'association des familles de victime auprès d'un avocat de l'accusation.

À la parole des familles, s'ajoute d'autres voix comme celle tout d'abord d'un avocat à décharge et celle d'une avocate à charge. Par ce biais les enjeux du procès et la corrélation complexe entre le système judiciaire national et le tribunal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye sont évoqués. Deux scènes, une dans la salle des disparus à Zagreb et l'autre sur le lieu du crime, entre un camion et des planches, où se rencontrent des protagonistes donnent du corps et une concrétude à l'événement tout en évoquant le procès de l'extérieur. Elles font intervenir respectivement un ancien colonel croate responsable de l'identification des corps et un témoin direct, victime de mal traitements.

Le contexte serbe et sa relation avec l'ancienne centralité yougoslave est évoqué brièvement par quelques plans: la place de la république, le sanctuaire de Tito, une brève image d'archive et le jardin de Kalimegdan à Belgrade.

Le procès réactualise l'événement, l'établissement des faits soulève des enjeux politiques en Serbie.

À partir de la restitution d'histoires personnelles et fragmentaires se découvre la macro histoire du démantèlement de la Yougoslavie. Le film traduit à travers différents registres narratifs ces processus lents en cour dans la région. Le film propose un parcours mental, où les représentations de la guerre sont évoquées à partir de ceux qui ont perdu leurs proches. Les apparitions sommaires du tribunal, les discussions dans ses couloirs confèrent à l'événement une actualité. L'absence d'archive permet de redonner aux différents registres de parole toute leur puissance d'évocation et d'inscrire la permanence de l'événement dans l'inconscient collectif.